

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



La Direction d'EveRé, pour l'exploitation du Centre de Traitement Multifilière de déchets ménagers de la Métropole Aix-Marseille Provence, s'engage à l'aide de l'ensemble de son personnel et de ses partenaires à :

- *Placer l'environnement au cœur même de la conduite de ses installations. Pour ce faire, un Système de Management Environnemental a été mis en place et garantit une démarche d'amélioration continue suivant la norme ISO 14 001.*
- *Réduire au maximum l'impact de ses installations sur l'environnement en faisant de la prévention de la pollution une de ses priorités.*
- *Se conformer à l'ensemble des exigences légales applicables ainsi qu'aux autres exigences auxquelles elle a souscrit, et anticiper les évolutions réglementaires futures.*
- *Assurer une information et une formation adaptées au métier de chaque collaborateur embauché afin de développer, dès son arrivée, sa prise de conscience environnementale.*
- *Valoriser au maximum les déchets reçus en leur donnant une seconde vie, sous forme à la fois de matière première secondaire, de compost et d'énergie (électricité, chaleur).*
- *Développer la notion d'utilisation « raisonnable » et optimisée des ressources naturelles (ressources en eau et en électricité).*
- *Apporter des actions d'amélioration permanente, préventives et correctives, sur les défaillances et incidents potentiels.*
- *Mettre en place une collaboration étroite avec son client, afin de créer le partenariat nécessaire à l'amélioration des performances environnementales des installations.*
- *Communiquer en toute transparence avec l'Inspection des Installations Classées et lui fournir tout document utile.*
- *Développer des actions de communication et de concertation locales avec les riverains et les associations environnementales, notamment par le biais de la CSS (Commission de Suivi de Site) ainsi que par les visites de son site.*
- *Accorder, dans le choix de ses fournisseurs et sous-traitants, une importance particulière à la sensibilité environnementale de ces derniers.*

La Direction d'EveRé mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour la réussite de ces engagements.

A Fos-sur-Mer, le 19 février 2021

Le Président



Claude SAINT-JOLY

Le Directeur Général



Sébastien CUEILLENS